



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

**NCBA CLUSA**  
The National Cooperative Business Association • CLUSA International

RÉSILIENCE ET CROISSANCE  
ÉCONOMIQUE AU SAHEL - RÉSILIENCE  
RENFORCÉE (REGIS-ER)

# CONVENTIONS LOCALES

LES MUNICIPALITÉS RURALES  
GÈRENT LEURS RESSOURCES  
NATURELLES DE MANIÈRE DURABLE



# LA CONVENTION LOCALE : L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À L'ÉCHELLE COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre des activités de gouvernance et de gestion des ressources naturelles du projet, REGIS-ER a rédigé 19 conventions locales couvrant des communes totalisant plus de 27 500 km<sup>2</sup> - une superficie de la taille de l'État du Massachusetts. Les conventions locales sont des plans de gestion des ressources naturelles élaborés par les communautés qui favorisent une gestion équitable et durable des ressources, améliorent la fertilité des sols et réduisent les conflits entre les groupes d'utilisateurs dans les communes qui les ont adoptées. Les ressources naturelles qui entrent dans le champ d'application des plans comprennent les terres agricoles, les pâturages, les ressources en eau telles que les étangs et les zones boisées, y compris les produits non ligneux.

En 2019, REGIS-ER a commandité une évaluation de l'efficacité des conventions locales pour documenter

les résultats et décrire l'impact dans les communes de Manni et Bouroum dans l'est du Burkina Faso, et de Tondikandia, Droum et Guidan-Roumdji au Niger. Cette évaluation permet de tirer des enseignements et sert de guide aux autres communes et partenaires intéressés par l'élaboration de leurs propres conventions locales.<sup>1,2</sup>

Le travail de REGIS-ER s'appuie sur la pratique communautaire de gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest, notamment l'activité Wula Nafaa au Sénégal (2003-13), qui a contribué à l'élaboration du cadre Nature, Richesse et.<sup>3</sup> L'approche va au-delà d'un inventaire et d'un plan de gestion des ressources naturelles, et intègre une gouvernance participative et des plans d'utilisation qui permettent aux communautés de tirer des moyens de subsistance durables de leurs ressources naturelles. Un facteur essentiel de la planification est le conflit découlant de la concurrence pour des ressources rares, et le désir des communautés de définir les règles d'utilisation des ressources naturelles.

Notre approche est ancrée dans les cadres juridiques souvent sous-utilisés qui définissent la gestion des forêts, le régime foncier et la gouvernance décentralisée, tout en se taillant un nouvel espace pour l'engagement communautaire. En tant que nouvelle approche de la gestion des ressources naturelles, les résultats ont été surprenants et les enseignements riches. Notre succès est essentiellement dû à un processus participatif et inclusif qui conduit à un consensus entre tous les groupes d'utilisateurs et qui aboutit à une appropriation locale des règles et procédures de gestion des ressources naturelles.

La Résilience et la croissance économique au Sahel - Résilience renforcée (REGIS-ER) est une activité de sept ans (2013-21) du portefeuille RISE, soutenue par l'USAID. Elle visait à accroître la résilience des populations dont la vulnérabilité est chronique dans les zones agro-pastorales marginales du Burkina Faso et du Niger en renforçant les moyens de subsistance, la gouvernance et l'état sanitaire et nutritionnel des communautés. De novembre 2013 à novembre 2018, REGIS-ER a travaillé dans six régions, 25 municipalités, atteignant 570 villages à travers la zone d'intervention de RISE au Burkina Faso et au Niger. A partir d'octobre 2019, le projet est entré en phase d'extension des coûts, se concentrant sur huit municipalités dans trois régions du Burkina Faso et du Niger

1 Brook Johnson, Ben Moussa Traoré et Ibrahim Amani. 2019. Les conventions locales de NCBA CLUSA au Niger et au Burkina Faso : Une étude de cas. USAID | REGIS-ER.

2 Brook Johnson et Douglas Steinberg. 2020. Les plans locaux d'aménagement du territoire, les règlements et les conventions réduisent les conflits liés aux ressources. EFRN News 60. Réseau européen de recherche sur les forêts tropicales. Tropenbos International, Wageningen, Pays-Bas.

3 Jon Anderson, Michael Colby, Michael McGahuey, Shreya Mehta. 2013. Nature, Wealth & Power 2.0: Leveraging Natural and Social Capital for Resilient Development. USAID and IRG.

# BUT ET OBJECTIFS D'UNE CONVENTION LOCALE

L'objectif général de la convention locale est d'assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles d'une communauté rurale afin de satisfaire les demandes croissantes, tout en maintenant la productivité et le bien-être écologique et social.

La convention locale a cinq objectifs spécifiques :

- Réglementer de manière consensuelle l'accès et l'utilisation des ressources naturelles d'une commune.
- Impliquer les citoyens dans la gestion durable de leurs propres ressources naturelles.
- Veiller à ce que tous les citoyens puissent accéder aux ressources naturelles nécessaires à la satisfaction de leurs besoins sans compromettre les besoins des autres ou la viabilité à long terme de l'environnement.
- Prévenir les conflits et réduire la dégradation des ressources naturelles.
- Promouvoir la bonne gouvernance (transparence et responsabilité).

REGIS-ER a contribué à améliorer la résilience des populations chroniquement vulnérables dans les zones agricoles et agro-pastorales marginales du Burkina Faso et du Niger. NCBA CLUSA a démontré, développé et diffusé avec succès des activités de résilience centrées sur l'agriculture de conservation, la santé et la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la gouvernance locale et la réactivité aux chocs au profit de près de 320 000 familles au Burkina Faso et au Niger.



Above: Harvesting fodder in Droum.

Below: Restored pasture next to degraded one in Tondikandia.



## BIORÉGÉNÉRATION DES TERRES DÉGRADÉES : GROUPEMENT FÉMININ DE KOUDOUMA (COMMUNE DE DROUM, RÉGION DE ZINDER, NIGER)

Avec le soutien de REGIS-ER, cinquante femmes de Koudouma ont mis en place un groupement pour créer un jardin sur un site dégradé sélectionné pour la biorégénération. La terre était auparavant abandonnée après avoir perdu sa fertilité à cause d'une surutilisation après avoir été dépouillée de sa couverture végétale naturelle. Grâce à des techniques de rétention d'eau et de restauration des sols, la terre a été remise en culture.

Le groupement a été formé par un animateur local employé par le projet pour former les femmes aux techniques d'horticulture. Le groupement a reçu un titre foncier de la commission foncière locale, lui garantissant un droit d'occupation pour une période déterminée. Les membres du groupement cultivent de la laitue, du chou et du moringa pendant la saison sèche, et du gombo pendant la saison des pluies. En 2019, le revenu brut du groupement était de 13 560 dollars US. Avec un réinvestissement de 50 %, chaque femme gagne environ 135 dollars US par an, ce qui représente une contribution significative à l'économie du ménage dans l'un des pays les plus pauvres du monde. Ces revenus sont plus stables que la coupe de foin et plus durables que la collecte de bois de

chauffage dans les forêts qui ont tendance à diminuer rapidement.

### **ONZE ÉTAPES POUR L'ÉLABORATION DES CONVENTIONS LOCALES**

Le processus d'élaboration d'une convention locale comprend onze étapes. Il est essentiel d'inclure toutes les perspectives dans le processus - hommes et femmes, agriculteurs et éleveurs - qui peuvent tous voir et utiliser différentes ressources dans le même espace. Nous travaillons au niveau de la commune, qui a le pouvoir de gérer les ressources communes qui sont plus étendues que les limites du village. Par conséquent, le processus fonctionne à la fois au niveau de la commune et du village et est minutieusement conçu pour assurer une large participation.

#### **LES CONVENTIONS LOCALES PERMETTENT AUX MUNICIPALITÉS ET AUX GROUPES VULNÉRABLES DE SE PRENDRE EN CHARGE**

Grâce aux conventions locales, les municipalités peuvent comprendre, cartographier et organiser l'utilisation des espaces communs afin d'éviter la surexploitation des ressources et de réduire les conflits entre les utilisateurs. Elles permettent aux municipalités de générer des revenus (taxes et redevances pour l'utilisation de ses ressources, et amendes).

Au Burkina Faso, le REGIS-ER a établi, par un processus participatif, huit conventions locales d'utilisation des terres communales qui couvrent 7270 km<sup>2</sup>. Au cours du premier trimestre 2019, Bouroum (région Centre-Nord) a ainsi collecté près de 7 000 dollars US de recettes, une somme énorme pour une commune rurale.

Les conventions locales répondent également aux besoins des groupes vulnérables. Les communes de Barsalogo, Bouroum et Seytenga ont aménagé 533 hectares de pâturages et réservé 69 hectares aux femmes ayant un accès limité à la terre. La commune de Sebba a réservé 14 000 ha de pâturages dans la zone de Moussougou-Moussoua.

**ÉTAPE 1 : SÉANCES D'INFORMATION AVEC LES CHEFS DE COMMUNE :** Le projet présente le concept de conventions locales aux dirigeants des communes afin d'évaluer leur intérêt. Une fois la décision prise de poursuivre le projet, le personnel technique de la commune est formé à la conception d'une convention locale.

**ÉTAPE 2 : METTRE EN PLACE ET FORMER UN COMITÉ DE PILOTAGE TECHNIQUE :** Le projet travaille avec la commune pour organiser et former un comité de pilotage pour diriger le processus de conception. Le comité de pilotage identifie ensuite les zones riches en ressources dans la commune et élabore un plan de travail.

**ÉTAPE 3 : FORMER LES COMITÉS DE ZONE À LA RÉALISATION D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES :** Le projet et le comité de pilotage constituent les comités de zone, représentant toutes les couches de la société, qui sont formés à des compétences simples d'analyse et de cartographie de l'utilisation des terres. Ensuite, les comités de zone se rendent sur le terrain pour recueillir les informations de base nécessaires.

**ÉTAPE 4 : ÉTABLIR UNE CARTE DE L'UTILISATION DES TERRES :** À l'aide des données biophysiques et socio-économiques recueillies par les comités de zone, le cartographe du projet dessine une carte décrivant les zones d'utilisation des terres (voir figure).

**ÉTAPE 5 : ÉLABORER DES PLANS DE GESTION ET VALIDER LA CARTE :** En collaboration avec les comités de zone, le projet et le groupe de pilotage valident la carte du projet au niveau de la commune, puis travaillent avec les comités de zone pour élaborer des plans de gestion simples pour leurs sous-zones respectives.

**ÉTAPE 6 : PROPOSER LES RÈGLEMENTS DE LA COMMUNE :** Le projet facilite les discussions entre le comité de pilotage, les groupes de zone, le conseil municipal, le chef de canton, les chefs de village et les autres parties prenantes afin de proposer des règlements pour régir l'accès et l'utilisation des ressources naturelles dans la commune.

### ÉTAPE 7 : VALIDATION PARTICIPATIVE DES RÈGLEMENTS DE LA CONVENTION LOCALE :

Les règlements proposés sont soumis à l'approbation de la population lors d'une série de réunions communautaires. Ensuite, le projet est partagé avec les services techniques du gouvernement pour s'assurer qu'ils sont conformes aux lois nationales. S'il y a des incohérences, des modifications sont apportées à ce niveau et un deuxième projet est partagé avec les représentants de la commune pour confirmer que les modifications sont acceptables.

### ÉTAPE 8 : APPROBATION DE LA CONVENTION LOCALE:

La convention locale, qui comprend à la fois le plan d'occupation des sols et les règlements, est officiellement présentée à la mairie communale, en présence de représentants du district administratif (département ou province). Une fois qu'elle est approuvée, elle est signée et promulguée en tant que loi locale.

### ÉTAPE 9 : DIFFUSION DE LA CONVENTION LOCALE :

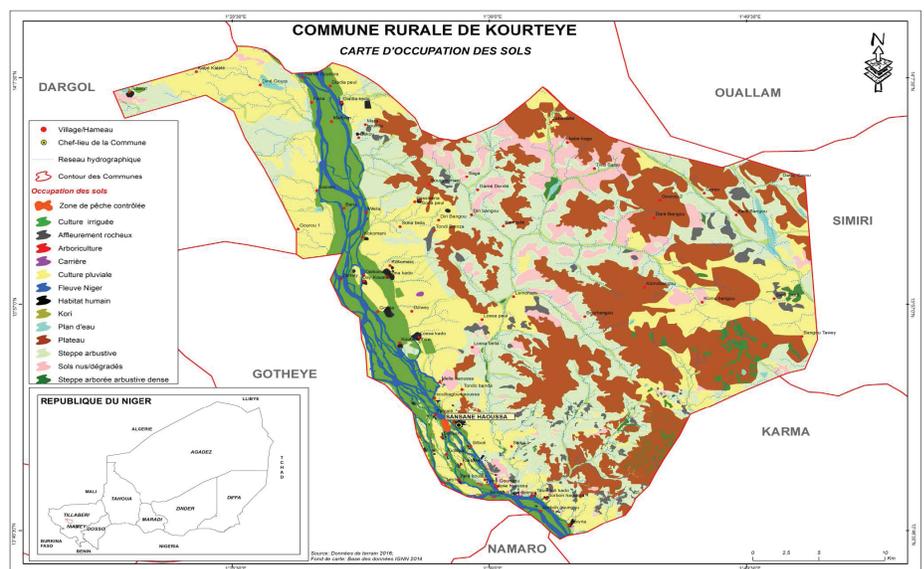
Le projet traduit la convention locale dans les langues locales et en partage des copies avec tous les comités de développement communautaires ou villageois de la commune. La convention locale traduite est également diffusée à travers des émissions de radio communautaire.

### ÉTAPE 10 : FORMATION AU SUIVI ET À L'ÉVALUATION :

Les bureaux fonciers concernés (Commission Foncière Communale et Commission Développement Rural au Niger, et le Service Foncier Rural au Burkina Faso) sont formés au suivi et à l'évaluation afin de s'assurer que la convention est un document évolutif, tirant les leçons des succès et des faiblesses, et répondant aux besoins de chacun.

### ÉTAPE 11 : INTÉGRER LA CONVENTION LOCALE DANS LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE :

Lors de cette dernière étape, le projet collabore avec le conseil municipal pour intégrer le plan de gestion de l'utilisation des terres dans le plan de développement de la commune afin que les investissements et les activités de gestion puissent être éligibles au financement public.



### IMPACTS OF LOCAL CONVENTIONS



# TÉMOIGNAGES SUR LE CHANGEMENT

La commune de Droum (Région de Zinder, Niger) a validé sa convention locale par le conseil communal, puis elle a été signée par les autorités en novembre 2017. Cette phase a marqué le point d'orgue d'un effort collectif pour cartographier et réglementer les ressources naturelles de la commune. La signature a été suivie de la communication des règles et des sanctions à la population en général.

Pour promouvoir efficacement la convention locale, les chefs de communes ont organisé des forums et une campagne de sensibilisation à la radio. M. Saïdou Sani Agi, maire de Doum, a déclaré : *“Après le débat à la radio, les gens ont appelé de partout pour poser des questions afin de mieux comprendre ou d'exprimer leur soutien à la convention. Même le gouverneur de Zinder a déclaré qu'il n'avait pas manqué une seule émission. Selon le maire, “la convention locale a commencé à porter ses fruits. Deux ans après sa signature, des changements dans les comportements de gestion des ressources naturelles de nos communautés sont visibles. Les gens coupent moins d'arbres que par le passé, car nous avons créé des comités de surveillance à cette fin”.*

Saïdou Habou, le représentant des agriculteurs à Droum, a noté l'effet de ces changements : *“La population de jeunes arbres augmente de manière significative. Sur une parcelle de moins d'un hectare, on peut compter plus de 20 arbres. En outre, il y a beaucoup moins de pâturages dans nos fermes. L'augmentation de la végétation rend nos fermes plus productives et plus fertiles, car les gens ne coupent pas les arbres. L'augmentation de la production nous permet de lutter contre la famine et d'améliorer les conditions de vie de nos familles”.*

Maoudé Dan Soufoua, le secrétaire permanent de la commission foncière de la commune, a également déclaré que *“les conflits liés à l'utilisation des points d'eau comme les étangs ont diminué. De la période des récoltes (oct-nov 2016) à avril 2017, aucun conflit de ce type n'a été signalé dans la commune. Nous sommes également fiers parce que les gens respectent les limites des zones de pâturage. Les fermes ne se mêlent plus aux zones de pâturage et aux couloirs de passage du bétail. Les habitants de la commune de Droum demandent avec insistance le marquage des couloirs de passage du bétail, car ils comprennent qu'il est efficace pour prévenir les conflits entre agriculteurs et éleveurs et qu'il améliore considérablement la situation du bétail. Nous rendons vraiment grâce à Dieu pour tous ces progrès”.*

Le succès collectif dû à l'intégration de la convention locale de Droum et à l'engagement de ses habitants pourrait bien se propager dans la région de Zinder. *“Certains maires demandent des conseils afin de pouvoir également développer leurs conventions locales”, a déclaré M. Saïdou Sani Agi, avant d'ajouter : “Les communes de Hamdara et de Dakoussa ont demandé notre soutien, mais ont également demandé aux autorités administratives et techniques ainsi qu'aux projets actifs sur leur territoire de les aider à s'engager dans le processus de développement de leurs propres conventions locales. Nous sommes devenus une référence, et ce statut nous encourage à faire encore mieux”.*



# ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

## ■ ASSURER UNE BONNE COMMUNICATION :

Une diffusion efficace des règlements encourage le respect volontaire, comme la protection gérée par les agriculteurs des espèces d'arbres qui se régénèrent naturellement. Les règlements fondés sur le consensus entraînent également une réduction des conflits. Il est indispensable de traduire les conventions locales dans les langues locales et d'utiliser les radios communautaires pour les diffuser largement.

- Aligner les recettes sur les objectifs de la convention locale : Les amendes pour infraction aux règles peuvent générer des ressources pour couvrir les coûts permanents. Mais l'adéquation des recettes aux objectifs de gestion et la motivation des différents acteurs de la convention locale sont des facteurs clés de la durabilité. L'expérience a montré que le volontariat n'est pas viable à long terme. Le recours aux commissions foncières pour assumer le rôle de gestion au niveau des villages présente un certain avantage, car les commissions foncières perçoivent des revenus de leur travail sur les titres fonciers, ce qui pourrait suffire à compenser le rôle de surveillance des conflits liés aux ressources.

- Réviser les statuts si nécessaire : Les conventions locales doivent être renouvelées tous les cinq ans. Bien qu'il y ait un coût associé à cette tâche, et peut-être un certain besoin d'aide extérieure, elle offre également l'occasion de réviser et de revitaliser les conventions locales afin de les rendre plus pertinentes et plus efficaces.

- Appliquer une approche systémique aux conventions locales : Le renforcement de la résilience nécessite une approche systémique et il est nécessaire d'établir un réseau d'acteurs publics, privés et de la société civile qui peuvent travailler ensemble pour fournir des services de résilience. Les conventions locales peuvent, de toute évidence, bénéficier de l'intégration dans ce système plus large.

- Importance du leadership : Le leadership politique est essentiel au succès d'une convention locale. Lorsque les autorités administratives et coutumières défendent les conventions locales comme un outil de gestion efficace, elles font preuve d'un engagement et d'une volonté de poursuivre le projet.
- Les compétences en matière de leadership sont essentielles pour rassembler les parties prenantes, négocier des accords complexes et nuancés et défendre les intérêts de la commune, par exemple pour obtenir un financement du gouvernement national. L'engagement des autorités locales à intégrer les conventions locales dans les plans de développement des communes garantira la pérennité, le maintien et le financement de ce document.





1775 Eye Street, NW | 8th Floor | Washington, DC 20006  
202.638.6222 | [ncbaclusa.coop](http://ncbaclusa.coop)